



# 5

## Le commerce et le travail décent dans le secteur manufacturier mexicain

par Benjamin Aleman-Castilla\*

### Résumé

- Les efforts visant à améliorer les conditions de travail au Mexique, notamment dans le secteur manufacturier, ont produit des résultats mitigés au cours des deux dernières décennies. Certains indicateurs de pertinence concernant l'agenda du travail décent n'ont connu aucune amélioration notable, ce qui suscite des doutes quant aux avantages du libre-échange et de la mondialisation.
- Dans le but de fournir de nouvelles preuves pertinentes, ce chapitre étudie l'impact de la libéralisation du commerce non préférentiel<sup>1</sup> et de l'exposition à la mondialisation sur les travailleurs pauvres, les heures de travail et la participation de la main-d'œuvre féminine aux industries manufacturières mexicaines entre 2003 et 2018.
- Les résultats suggèrent que les entreprises manufacturières les plus exposées à la mondialisation offrent de meilleures conditions de travail. La poursuite de la libéralisation des échanges n'a toutefois pas nécessairement contribué à réduire la pauvreté des travailleurs ou les heures de travail excessives, pas plus qu'elle n'a amélioré la représentation des femmes dans les postes de direction.

### Contexte et introduction

Ce chapitre examine les résultats mitigés des efforts déployés par le Mexique afin d'améliorer les conditions de travail au fil des deux dernières décennies, à mesure que des politiques de libéralisation des échanges commerciaux et de mondialisation ont été mises en œuvre dans le pays. Malgré certains succès, tels que la réduction de l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la participation au marché du travail et l'augmentation du nombre de femmes occupant des postes de cadres supérieures et intermédiaires, d'autres résultats sur le marché du travail sont insuffisants, voire alarmants, notamment ceux concernant les revenus adéquats, le temps de travail et la stabilité de l'emploi.

Durant les quinze dernières années, le taux de travailleurs pauvres a augmenté de 9 points de pourcentage au Mexique, tandis que la proportion d'employés travaillant plus de 48 heures par semaine n'a pratiquement pas changé dans l'ensemble de l'économie, avec néanmoins une augmentation dans le secteur manufacturier. D'autre part, la proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieures et intermédiaires a progressé d'environ 10 points de pourcentage, ce qui laisse entendre que des progrès

ont été réalisés en matière d'égalité des chances et de traitement dans le monde du travail.

Ces tendances soulèvent des questions sur les avantages du libre-échange et, plus généralement, de la mondialisation, d'autant plus que le Mexique a continué à intensifier son intégration au commerce international pendant la même période, en adhérant à de nouveaux accords commerciaux et en réduisant de 11 points de pourcentage en moyenne ses droits de douane à l'importation non préférentiels.

Mieux comprendre la relation entre le commerce et les résultats observés sur le marché du travail se révèle d'autant plus important que les pertes d'emplois et de revenus dues à des événements tels que la crise du COVID-19 ou la guerre en Ukraine ont accru la pauvreté et les inégalités.

### Question de recherche et méthodologie

Ce chapitre cherche à estimer l'impact de la libéralisation du commerce (tel que reflété dans les réductions des droits de douane) et de l'exposition à

1 Il s'agit de réductions des droits de douane de la «nation la plus favorisée», c'est-à-dire des droits non discriminatoires que les membres de l'Organisation mondiale du commerce appliquent aux importations qui ne font pas l'objet d'un accord commercial préférentiel.

la mondialisation (mesurée à travers la participation à la chaîne d'approvisionnement) sur la pauvreté des travailleurs, les heures de travail et la participation de la main-d'œuvre féminine dans les industries manufacturières mexicaines entre 2003 et 2018. À cette fin, nous appliquons deux stratégies d'estimation complémentaires.

Tout d'abord, nous utilisons une approche par données de panel afin d'estimer l'effet de l'exposition à la mondialisation sur les salaires journaliers bruts par employé, les heures de travail journalières par employé et la part des femmes dans le nombre total d'emplois au sein des entreprises manufacturières. Les données proviennent de l'enquête industrielle annuelle pour les années 2003-2008 et de l'enquête annuelle sur l'industrie manufacturière concernant les années 2009-2018.

Ensuite, nous utilisons une procédure des moindres carrés à trois niveaux afin d'estimer l'effet de la libéralisation des échanges et de l'exposition à la mondialisation sur le taux de travailleurs pauvres, la proportion d'employés travaillant un nombre d'heures excessif et la proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieures et intermédiaires. Les données au niveau des entreprises sont reliées, à l'échelle de l'industrie, aux données sur travailleurs tirées de l'Enquête nationale sur la profession et l'emploi pour les années 2005-2020, ainsi qu'aux données commerciales de l'Organisation mondiale du commerce pour les années 2003-2017.

## Résultats et considérations politiques

Les principaux résultats sont cohérents avec les théories du commerce qui s'appuient sur la présence d'hétérogénéité (ou de diversité) des entreprises au sein d'un secteur, ainsi qu'avec les conclusions antérieures d'études connexes. Premièrement, dans le secteur manufacturier, les analyses ont montré que les entreprises plus productives et celles dont la part des revenus provenant de la participation à des chaînes d'approvisionnement mondiales est plus importante versent des salaires plus élevés et exigent des horaires de travail plus courts.

Deuxièmement, des droits de douane à l'importation moins élevés sont associés à des taux plus faibles de travailleurs pauvres et à une prévalence réduite du temps de travail excessif. Par ailleurs, des droits de douane à l'exportation (ou droits de douane à l'importation appliqués par les principaux partenaires commerciaux du Mexique) élevés sont associés à une proportion plus importante de femmes occupant des postes de direction, ce qui, compte tenu des inégalités salariales qui existent entre hommes et femmes au Mexique, peut être une

source d'avantage concurrentiel en réponse à des coûts des échanges commerciaux plus élevés.

De plus, les effets de la libéralisation des échanges sur la pauvreté des travailleurs et les taux de temps de travail excessif varient entre les industries manufacturières et non manufacturières. Enfin, une plus grande participation à la chaîne d'approvisionnement a contribué à réduire le taux de travailleurs pauvres dans le secteur manufacturier.

Ces résultats démontrent que les intentions de la politique commerciale sont importantes (à savoir si l'objectif est de promouvoir les importations ou les exportations) et que la mondialisation peut avoir des effets différents selon les secteurs économiques.

Les décideurs politiques doivent par conséquent tenir compte de l'impact potentiel des politiques commerciales sur le marché du travail, notamment en ce qui concerne les niveaux de salaire, les conditions de travail et l'égalité des sexes dans les postes de direction. Ils devraient également chercher à améliorer la productivité, à promouvoir la participation à la chaîne d'approvisionnement et à adopter une approche sectorielle du commerce.

---

\* Auteur:

**Benjamin Aleman-Castilla**, IPADE Business School, Universidad Panamericana.

► **Impact de la libéralisation des échanges et de la mondialisation sur le travail décent dans le secteur manufacturier mexicain**

|                                                                                         | Travailleurs pauvres                                                                                                                                      | Heures de travail                                                                                                                                   | Participation des femmes                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ↓ <i>droits de douane à l'importation</i>                                               | ↓ <i>travailleurs pauvres</i> dans les industries non manufacturières à but lucratif<br>↑ <i>travailleurs pauvres</i> dans les industries manufacturières | ↓ <i>heures excessives</i> dans les industries non manufacturières à but lucratif<br>↑ <i>heures excessives</i> dans les industries manufacturières | aucun effet sur les <i>postes de direction occupés par des femmes</i>                                                               |
| ↓ <i>droits de douane à l'exportation</i>                                               | ↓ <i>travailleurs pauvres</i> dans toutes les industries à but lucratif mais avec moins d'effet dans l'industrie manufacturière                           | ↓ <i>heures excessives</i> dans l'ensemble des industries à but lucratif                                                                            | ↓ <i>postes de direction occupés par des femmes</i> dans l'ensemble des industries à but lucratif                                   |
| ↑ <i>part des revenus provenant de la participation à la chaîne d'approvisionnement</i> | ↓ <i>travailleurs pauvres</i> dans les industries manufacturières<br>↑ <i>salaires</i> au niveau de l'entreprise                                          | ↓ <i>heures</i> dans les entreprises manufacturières                                                                                                | aucun effet sur les <i>femmes</i> ou sur les <i>postes de direction occupés par des femmes</i> dans les entreprises manufacturières |

**Note:** *droits de douane à l'importation* = moyenne pondérée des tarifs d'importation de la nation la plus favorisée (NPF); *droits de douane à l'exportation* = moyenne pondérée des tarifs d'importation de la NPF appliqués par les cinq principaux partenaires commerciaux du Mexique en 2018 (États-Unis, Union européenne, Canada, Chine, Japon); *travailleurs pauvres* = taux de pauvreté des travailleurs; *heures excessives* = proportion d'employés travaillant des heures excessives; *postes de direction occupés par des femmes* = proportion de femmes occupant des postes de cadres supérieures et intermédiaires; *salaires* = salaire journalier brut moyen par employé au niveau de l'entreprise manufacturière; *heures* = heures journalières travaillées par employé au niveau de l'entreprise manufacturière; *femmes* = part des femmes dans la main-d'œuvre totale au niveau de l'entreprise manufacturière.



Scanner le code QR ou  
cliquer ici pour accéder à  
la publication intégrale

Organisation internationale du Travail  
Route des Morillons 4  
CH-1211 Genève 22  
Suisse

E: [sekerler@ilo.org](mailto:sekerler@ilo.org)

© OIT 2023